

notaire et valeur du bien immobilier

Par régi, le 08/12/2020 à 15:27

Bonjour,

En changeant de notaire, en cours de sortie d'indivision, est-ce que le prix de vente de la maison peut changer et surtout est-ce que l'on peut espèrer une plus forte part en indivision ?

En vous remerciant.

Par Visiteur, le 08/12/2020 à 18:32

Bonjour

[quote]

est-ce que le prix de vente de la maison peut changer

[/quote]

Le notaire ne changera rien, sauf si l'indivision lui fournit une évaluation différente, en missionnant un expert agréé, par exemple...

La valeur de chaque part évoluera en fonction de cela, bien entendu.